

ETC



La liberté critique

Pascale Beaudet

Number 9, Fall 1989

Art public/Art privé

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/36387ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaudet, P. (1989). La liberté critique. *ETC*, (9), 17–17.

La liberté critique

Le discours critique est souvent contesté dans son existence même par les artistes. Il n'y a qu'à feuilleter le dernier numéro de la revue *Cahiers* pour s'en rendre compte. Quelle coïncidence révélatrice : le numéro qui aurait dû suivre celui-ci devait être entièrement consacré aux critiques. Les artistes concentrent sans doute les peurs multiples qu'ils éprouvent à *s'exposer* sur une personne emblématique. Les critiques, pour leur part, ont parfois tendance à rejeter assez violemment les œuvres qu'ils n'aiment pas. D'où certaines relations aigres-douces.

Il ne me reste qu'à réaffirmer le rôle fondamental de la critique, libre de toute attache mercantile. Utopie ou réalité ? L'existence des revues québécoises spécialisées en art tient aux subventions, ce qui leur assure une plus grande indépendance que les revues américaines par rapport au marché. Chaque revue possède son «créneau» spécifique, c'est-à-dire qu'elle cherche à se trouver un public différent, donc plus nombreux, qui achèterait plus de revues. Au palmarès théorique, *Parachute* occupe la première place, alors que *Vie des Arts* surpasse toutes les autres par son tirage, démontrant que l'accessibilité du discours est plus rentable en terme d'accroissement du lectorat. *ETC MONTRÉAL* se situe quelque part entre les deux; alors qu'auparavant, son statut d'organisme relié à l'Association des galeries d'art contemporain de Montréal posait un problème d'inféodation potentiellement dangereux, toutes les hypothèses sont maintenant permises puisque cette revue est désormais juridiquement autonome. Quoi qu'il en soit, on constate que dans une revue comme *ETC MONTRÉAL* l'actualité tient une bonne place, alors qu'elle en tient beaucoup moins à *Vie des Arts*. Une revue trimestrielle doit-elle se consacrer à l'actualité ? Dans la négative, qui d'autre le fera ? Les quotidiens, me dira-t-on. C'est justement là où le bât blesse. Dans chaque journal, une seule chroniqueuse est attachée aux arts (ne parlons pas du *Journal de Montréal*), ce qui en fait régulièrement la cible d'un ou d'une galeriste, les galeristes étant extrêmement sensibles au sort médiatique de leurs protégé-e-s. Mais si les arts visuels sont si peu couverts, donc si peu considérés par les quotidiens et, en conséquence, par leurs lecteurs, l'importance de ces articles devrait être relativisée. En fait, la grande querelle peut être ramenée à une seule alternative : ou l'art doit être diffusé à grande échelle ou il est fondamentalement élitiste et doit le rester. Précisons que cette dernière opinion a été défendue par René Payant.

Il ne faut pas se le cacher, l'écriture sur l'art sert aussi les visées du marché. Il est entendu que la place que lui accordent les médias va contribuer à la visibilité d'un artiste. Toutefois, les médias écrits font partie d'un réseau bien établi (musées, galeries); ils ne sont pas seuls en cause.

Mais s'il est un pouvoir que la critique garde, c'est celui de la légitimation des œuvres d'art.

Pascale Beaudet
Critique d'art

